

PROTECTION DE LA NATURE

PANICAUT MARITIME OU CHARDON BLEU

M. Paul Macé, pharmacien à Corlay, s'inquiète sur le danger qui menace, dans la région de Quiberon, certaines espèces végétales et en particulier le Panicaut maritime et demande comment faire pour éviter la disparition du chardon bleu.

Outre son attrait ornemental, cette plante intéresse aussi les amateurs de champignons. C'est en effet sur ses racines que se développe le mycélium donnant en automne le champignon de la famille des agaricinées dit « Pleurote du panicaut » ou champignon de dune. Les pleurotes sont caractérisés par un chapeau charnu de couleur allant du jaune foncé au très brun avec un pied quelquefois central mais très souvent inséré en dehors du centre et même tout à fait sur le côté.

Faute de grives, dit-on, on mange des merles ; faute de petits roses, cèpes ou chanterelles, les pleurotes jusque fin Novembre procurent aux amateurs un excellent plat.

Pour obvier à la raréfaction du panicaut maritime, il serait sans doute bon de recueillir à leur maturité des capitules de cette plante et de les semer sur les dunes de sable dans les endroits les moins accessibles aux touristes.

R. JEGU.

FONDS POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Il atteint maintenant la somme de 222.810 francs (voir la troisième liste des souscripteurs ci-dessous) ; nous remercions bien vivement les donateurs et tout particulièrement M^{lle} G. Parlier, qui vient de nous adresser un second versement extrêmement généreux. Nous espérons que le mouvement en faveur de ce fonds va continuer à s'amplifier, nous permettant ainsi de mettre sur pied dans un très proche avenir notre première Réserve, celle du Cap-Sizun. Le prochain numéro de « Penn ar Bed » donnera des détails sur les premières réalisations.

Une nouvelle fois, nous nous permettons d'insister auprès de tous nos lecteurs pour qu'ils apportent leur contribution au « Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne », et par avance nous leur disons un chaleureux merci.

Les versements peuvent être effectués soit au C.C.P. de notre trésorier, soit par mandats, soit encore à notre compte bancaire : Cerele des Naturalistes du Finistère, Crédit Lyonnais, Quimper — C.C.B. 3470-98.

TROISIÈME LISTE DES DONATEURS

Première et seconde liste (Voir « Penn ar Bed », n°s 12 et 13)	104.560 Frs
M. Jean Bellec, Pharmacien, Morlaix	1.000
M ^{lle} Gislaine Parlier, Professeur, Mégève (2 ^e versement)	60.000
M. le Comte Pierre de Reinach-Cessac, Paris	5.000
M. Jacques Rodier, Saint-Elienne (Loire)	1.000
M ^{lle} Larue, Bouffémont (Seine-et-Oise)	1.000
M. Aimé Lebrun, Charleroi (Belgique)	1.000
M. J.-C. Augé, Besançon (Doubs)	1.000
M. J. Mailly, Paris	1.000
M. Crochet, Basse-Indre (Loire-Atlantique)	500
M. J. Grissonanche, Paris	2.000
M ^{me} Lancien, Vincennes (Seine)	1.000
M ^{lle} M.-L. Griboval, Paris	1.000
M ^{lle} Gisèle Guihéneuf, Paris (2 ^e versement)	500
M. Louis Monchoux, Antony (Seine)	3.000
D ^r Germaine Appel-Duclaux, Paris	1.000
M ^{me} le D ^r Andrée Malmanche, Rueil-Malmaison	2.000
M ^{me} Jarrique, Versailles (Seine-et-Oise)	300
M. Joseph Ména, Nancy (Meurthe-et-Moselle)	500
M ^{lle} Sarraute, Gémovac (Charente-Maritime)	200
M ^{me} Hélène Bontems, Fontainebleau (Seine-et-Marne)	1.000
M. Chailloux, Paris	500